

6.0 crédits

30.0 h + 15.0 h

2q

Enseignants:	Vesentini Frédéric ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Ce cours de méthodologie embrasse l'ensemble du processus de quantification en criminologie : identification des données, catégorisation, gestion, extraction, calcul et interprétation.</p> <p>Cette matière est entièrement couplée à l'apprentissage des outils informatiques qui permettent de les mettre en oeuvre : systèmes de gestion de bases de données relationnelles et tableurs.</p> <p>Chaque étape est abordée en tenant compte des éléments de critique de l'information et de valeur épistémologique des données.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Les étudiants ayant suivi ce cours seront capables, sur base d'un corpus de documents et d'une problématique de recherche, de créer une base de données permettant d'exploiter ces documents, de produire à partir de cette base de données des chiffres pertinents eu égard à la problématique, de les représenter et de les exploiter de manière optimale.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>L'évaluation consistera en une mise en situation, dans laquelle l'étudiant disposera de toute la documentation qu'il souhaite.</p> <p>Cette mise en situation se basera soit sur des copies de documents issus des pratiques pénales (par exemple : registres du parquet, procès-verbaux de police, rôles d'audience, enquêtes sociales), soit sur un descriptif de documents à traiter. Chaque étape successive du processus de quantification devra ensuite être mise en oeuvre de manière informatique, et cela jusque l'interprétation des résultats. Il sera toutefois fait en sorte qu'une erreur en début d'examen ne mette pas en péril la suite de l'épreuve.</p>
Contenu :	<p>Ce cours s'articule en trois modules.</p> <p>Le premier module concerne toute la méthodologie d'analyse des structures de l'information suivant le modèle relationnel (schéma entités-associations), les méthodes de dérivation d'une base de données adaptée ainsi que son implémentation informatique. Vient ensuite l'utilisation proprement dite de la base de données : encodage, requêtes d'extraction et de quantification.</p> <p>Dans le deuxième module, les étudiants seront formés à l'exploitation de leur matériau quantitatif : statistiques descriptives (tableaux, graphiques, indicateurs de gravité et de dispersion, régression, interpolation, corrélation, etc.) et tests fréquemment utilisés dans la recherche en sciences sociales. L'accent sera mis sur la pertinence de telle ou telle méthode selon le contexte et les questions de recherche ainsi que sur la manière pratique de les mettre en oeuvre avec des logiciels ad hoc. Le cours veillera à éviter tout formalisme mathématique non nécessaire.</p> <p>Outre la manière de produire et d'exploiter des chiffres à partir de documents, ce cours entend également livrer des outils théoriques et méthodologiques permettant une utilisation correcte des statistiques pénales institutionnelles. C'est pourquoi un troisième module sera consacré à un tour d'horizon de la documentation statistique existante (statistiques pénales présentes mais aussi à venir, avec une ouverture sur ce qui existe à l'étranger), de ses modes de production et des problèmes qu'elle pose dans une perspective d'analyse criminologique.</p>
Cycle et année d'étude :	> <a href="#">Master [120] en criminologie</a>
Faculté ou entité en charge:	ECRI